

# Les Feuilles #11 de Carnelle

Octobre 2024

Le Mag de la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France



Une action environnementale  
transversale

Asnières-sur-Oise, Baillet en France, Bellefontaine, Belloy-en-France, Châtenay-en-France, Chaumontel, Epinay-Champlâtreux, Jagny-sous-Bois, Lassy, Le Plessis-Luzarches, Luzarches, Maffliers, Mareil-en-France, Montsoul, Saint-Martin-du-Tertre, Seugy, Viarmes, Villaines-sous-Bois, Villiers-le-Sec.



# Carnelle

*Pays-de-France*  
Communauté de Communes

#### Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France

Domaine de la Motte, 3 rue François de Ganay, 95270 Luzarches · Tél : 01 34 71 94 06 · [contact@c3pf.fr](mailto:contact@c3pf.fr) · [carnelle-pays-de-france.fr](http://carnelle-pays-de-france.fr) · [Facebook.com/carnellepaysdefrance](https://www.facebook.com/carnellepaysdefrance) · [LinkedIn.com/company/carnelle-pays-de-france](https://www.linkedin.com/company/carnelle-pays-de-france) · Application mobile "Carnelle Pays-de-France" sur l'AppStore et GooglePlay.

**Directeur de la publication** : Patrice Robin · **Rédacteur en chef** : Silvio Biello · **Rédaction** : Service communication, commission communication · **Graphisme et mise en page** : Service communication · **Photos** : Service communication, Services techniques, Pixabay et Envato · **Édition** : Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France - Domaine de la Motte, 3 rue François de Ganay, 95270 Luzarches · **Tirage** : 13.650 exemplaires · **Impression** : Imprimerie SOS, 1 rue de Viarmes, 95270 Seugy - SIRET : 34113442700010.

#### Une équipe au sein de la Communauté de Communes

**Directeur Général des Services** : Christophe Armagnague · **Adjointe au Directeur Général des Services** : Céline Hiet · **Assistante de direction** : Emilie Ducastel · **Responsable finances et contrôle de gestion** : Marie-Hélène Bezelga · **Urbanisme** : Charlotte Seguin (responsable), Marilynne Legall et Angélique Roche · **Technique, exploitation** : Emilio Hernandez (responsable), Angélique Zanni, Messaouda Katache, Stéphane Degrace, David Abajo · **Environnement** : Sophie Lainé-Martins · **Ressources humaines** : Aude Cauchard-Magrit · **Comptabilité** : Tiphany Galleby-Labiche, Katarina Maric · **Recherche de subventions** : Laëtizia Iuncker · **Chef de projet "Petites villes de demain" & "Contrat de relance et de Transition écologique"** : Bénédicte de Cacqueray · **Culture et bibliothèques** : Caroline Prins (responsable), Marion Ménard, Morgan Rouyer, François Marchand et Amélie Demay · **Développement économique** : Aurore Duc (responsable), Luna Rodrigues (apprentie) · **Communication** : Julien Hascoët (responsable), Morgane Hubert et Elena Oliveira (apprentie) · **CIAS / Affaires sociales & Maison France Services Mobile** : Virginie Ventimiglia (responsable), Caroline Courtial et Aurélie Tulotta · **CIAS / Petite enfance** : Sophie Moreau (responsable), Nadine Boucher et Corinne Lainé.



# Sommaire



4 **ÉDITO**

L'édito du Président



6 **EN IMAGES**

Les événements communautaires en images



10 **FOCUS**

Focus sur l'engagement d'élus



12 **DOSSIER**

Une transversalité verte



14 **DOSSIER**

Économie circulaire



16 **DOSSIER**

Rénovation énergétique



18 **DOSSIER**

Biodiversité et mobilité douce



20 **EN BREF**

L'information en bref

# L'édito *du Président*



Chers habitants,

Notre territoire, celui de la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France, est depuis toujours un acteur clé dans la préservation de notre environnement. Face aux défis climatiques qui se présentent à nous, nous avons choisi de répondre avec ambition et responsabilité. Chaque décision que nous prenons, chaque projet que nous menons, s'inscrit dans une démarche collective, visant à protéger et valoriser ce patrimoine naturel que nous partageons. Il est essentiel que chacun prenne part à cet effort commun.

Aujourd'hui, la transition écologique s'impose à tous et partout. La France, tout comme d'autres nations, est à un tournant. Mais loin d'être une simple contrainte, ces défis représentent aussi des opportunités, notamment sur le plan économique. En réinventant nos modes de consommation, de production et de gestion des ressources, nous avons non seulement l'opportunité de protéger notre environnement, mais aussi de renforcer notre économie locale. C'est

dans cet esprit que ce dossier a été rédigé. Il met en lumière les actions concrètes que nous avons engagées pour conjuguer protection de l'environnement et développement économique durable.

Grâce au **Contrat d'Objectif Territorial** que nous avons signé avec l'ADEME, nous disposons aujourd'hui d'un cadre structurant qui nous permet d'avancer concrètement dans cette transition écologique. Ce contrat, en fonction des objectifs atteints, nous ouvre la voie à des subventions qui nous permettent d'optimiser nos ressources tout en gardant une liberté d'action locale. Pour vous, habitants, cela signifie une accélération des projets écologiques. Que ce soit pour améliorer la qualité de l'air, réduire les consommations d'énergie ou protéger notre biodiversité, chaque action a pour but de rendre votre cadre de vie plus sain et plus durable.

Nous avons également mis en place un **budget vert**, véritable outil d'évaluation de l'impact environnemental de nos dépenses. Ce dispositif nous permet de réorienter nos choix budgétaires vers des actions bénéfiques pour notre territoire. En adoptant une approche systématique, nous nous engageons à maximiser les bénéfices écologiques tout en assurant une



gestion responsable de nos ressources. Et, bien sûr, nous misons sur la mutualisation des moyens et la solidarité entre nos communes pour garantir la réussite de ce projet.

Ce territoire, chers habitants, c'est le vôtre. Ensemble, nous avons la capacité de le rendre plus résilient, plus vert, et plus accueillant pour les générations futures. C'est ensemble, main dans la main, que nous continuerons à avancer, à innover et à protéger ce qui fait la richesse de notre communauté.

Vous êtes au cœur de cette dynamique, et grâce à votre engagement, nous réussissons.

*Patrice Robin*

*Président de la Communauté de Communes  
Carnelle Pays-de-France*



*Forêt de Carnelle*





# Les événements communautaires, *en images*

Ces derniers mois furent riches en événements rassembleurs sur le territoire communautaire. Retour sur ces moments en images.



## Les Nuits de la lecture

*Samedi 20 janvier 2024*

Cette nouvelle édition des *Nuits de la Lecture*, organisée par le Pôle Culturel de la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France, avait pour thème « Le sport pour tous ».

Après une visite de l'exposition "Sports et discriminations", les participants ont testé leurs connaissances lors d'un grand quiz sur le sport et les Jeux Olympiques.

La compagnie *DK Bel* a ensuite proposé un atelier de danse inclusive pendant laquelle une vingtaine de participants ont pu apprendre des mouvements et enchaînements hip-hop.

## Spectacle jeune public "On joue ?"

*Samedi 10 février 2024*

Le spectacle jeune public "On joue ?", organisé par le Pôle Culturel de la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France, a connu un vif succès en affichant complet ! Une soixantaine de chanceux ont pu découvrir l'histoire pleine d'humour de la grenouille à grande bouche, contée par une contrebassiste et une comédienne talentueuses.

Après cette première séance tout public, le spectacle a effectué une tournée de représentations dans toutes les écoles maternelles du territoire.



## • EN images •

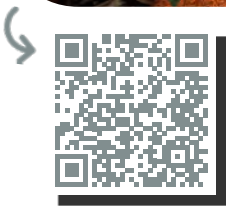


### Les Aprèm'

*Tout au long de l'année*

Avec son concept « Les Aprèm' », le Pôle Culturel de la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France propose différentes activités (jeux de rôles ①, café-philos ②, contes ③) dans ses bibliothèques.

Fortes de leur succès, ces après-midis se poursuivent jusqu'à la fin de l'année.



Retrouvez  
les vidéos de  
présentation de ces  
manifestations



### Printemps des Poètes

*Samedi 16 mars 2024*

À nouveau cette année, le Pôle Culturel de la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France a célébré la poésie à l'occasion du Printemps des Poètes.

Atelier de contraventions poétiques pour égayer la journée des automobilistes, Serveur Vocal Poétique pour entendre de beaux vers, concert autour des Fables de La Fontaine de l'école municipale de musique de Viarmes Camille Saint-Saëns... les activités poétiques ne manquaient pas !

C'était également l'occasion de remettre leurs prix aux lauréats du concours d'écriture qui nous ont offert de très beaux poèmes sur le thème « Dans le sport, un moment de grâce ».



Flashez les QR Codes  
pour regarder les vidéos associées !





## Forum de l'Emploi et de la formation professionnelle

*Mercredi 27 mars 2024*

La troisième édition du Forum de l'Emploi et de la formation professionnelle a eu lieu mercredi 27 mars à Chaumontel.

Cette journée, riche en échanges, a réuni plus de 150 demandeurs d'emploi venus à la rencontre des recruteurs et organismes de formation et de conseils de la région.

Une centaine de postes étaient à pourvoir.

Nos remerciements aux entreprises et organismes présents ainsi qu'à la commune de Chaumontel pour son accueil !



## Journée communautaire de l'environnement

*Samedi 25 mai 2024*

La quatrième édition de la journée communautaire de l'environnement a eu lieu ce samedi 25 mai 2024 au Parc de la Marlière à Belloy-en-France.

Durant cette belle journée, les visiteurs ont pu découvrir les nombreux stands et animations des organismes et associations environnementales du territoire.

340 enfants ont participé au concours de créations sur le thème de la protection de l'eau et une centaine de personnes ont assisté à la remise des prix.





## • EN images •



### MuMo x Centre Pompidou

Jun 2024

Pour la deuxième année consécutive, le *MuMo x Centre Pompidou* s'est rendu sur le territoire de la Communauté de Com-

munes Carnelle Pays-de-France à Luzarches et à Baillet-en-France. Les visiteurs ont pu arpenter l'exposition "*Dans les règles de l'art*", qui présentait une vingtaine d'œuvres issues de la collection du Centre Pompidou – Musée national d'art moderne.

Comme l'année dernière, le camion-musée a parcouru le Val d'Oise grâce au soutien de la Région Île-de-France et du Département du Val d'Oise.

### Carnelle Ciné d'Été

Jun, juillet, août  
et septembre 2024

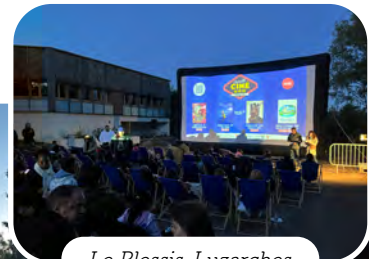
La deuxième édition de Carnelle Ciné d'Été a confirmé le succès des séances de cinéma en plein air.

Des centaines de spectateurs sont venus découvrir (ou redécouvrir) les quatre films projetés, mais aussi profiter des nombreuses animations d'avant-séance.

Événement porté par la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France, en partenariat avec les villes de Maffliers, Montsoul, Le Plessis-Luzarches, Bellefontaine, Lassy et Jagny-sous-Bois.



Maffliers



Le Plessis-Luzarches



Luzarches



Montsoul



## Focus sur : l'engagement d'élus

Nous vous proposons d'aller à la rencontre de Jérôme Chevallier et Gilles Weckmann, élus et engagés pour la préservation de l'environnement.

### QUI SONT-ILS ?

Maire-adjoint en charge du sport, de l'environnement et du développement durable à Montsoul, Gilles Weckmann (à gauche sur la photo) est également conseiller communautaire à la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France.

De son côté, Jérôme Chevallier (à droite sur la photo) est conseiller municipal à Belloy-en-France où il participe aux commissions bâtiment, cadre de vie, environnement et voirie et représente la C3PF au sein du syndicat Tri-Or.

Tous deux sont engagés dans des actions de développement durable et de protection de l'environnement, que ce soit par leur fonction au sein de leur municipalité ou sur le plan professionnel – Gilles enseigne les notions de développement durable au lycée de Taverny et Jérôme dirige la ressourcerie BAM à Bouffémont.

Au sein de la **Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France**, ils participent activement aux commissions *Transition écologique/PCAET*<sup>1</sup> de Jean-Noël

Duclos, et *Environnement, GÉMAPP et aires d'accueil des gens du voyage* de Jean-Marie Bontemps.

Nous les avons rencontrés pour échanger sur leur engagement écologique, qu'il soit personnel, local ou intercommunal.

### L'interview en vidéo

Retrouvez cette interview en intégralité sur notre site internet et notre chaîne YouTube.



<sup>1</sup> Plan Climat Air-Energie Territorial

<sup>2</sup> Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations



## LEUR ENGAGEMENT

Comment vous est venu votre intérêt pour l'écologie ?

**Gilles Weckmann** : J'enseigne depuis plusieurs années dans des formations techniques au sein de l'Éducation Nationale. Avec l'évolution des filières, j'ai eu l'opportunité d'enseigner à des élèves de STI2D<sup>3</sup>. C'est en travaillant avec mes élèves autour du développement durable que j'ai pris conscience de tout ce qu'il y avait à faire dans ce milieu et que j'ai commencé à m'intéresser à l'écologie et à la protection de l'environnement.

**Jérôme Chevallier** : Mon intérêt pour l'écologie découle aussi d'un cheminement. J'ai d'abord eu une grosse inquiétude vis-à-vis du réchauffement climatique. Comme Gilles, c'est en creusant un peu plus le sujet que j'ai commencé à m'intéresser au développement durable, à l'écologie, à la protection de l'environnement... C'est ce déclic qui m'a fait basculer sur un engagement plus important, plus politique, parce que les gestes individuels ne suffisent pas forcément.

À quelles actions participez-vous au sein de vos municipalités respectives ?

**Gilles** : En 2017, j'ai monté l'association « Chaîne de vies » dont le premier objectif est de protéger et valoriser l'environnement et le patrimoine local. Environ 150 adhérents de Montsoul, Baillet-en-France et Maffliers nous ont rejoint. On organise régulièrement des ramassages de déchets en partenariat avec d'autres associations.

**Jérôme** : À Belloy-en-France nous avons, nous aussi, mis en place des journées de ramassage des déchets. Ce sont de petites actions ciblées qui permettent de limiter la pollution à certains endroits. Au sein de l'équipe municipale, j'essaie aussi

de ramener la protection de l'environnement au centre de nos décisions municipales.

Pourquoi participez-vous aux commissions communautaires ?

**Gilles** : Je me souviens d'une présentation du PCAET à Saint-Martin-du-Tertre que j'ai trouvée particulièrement intéressante et qui m'a poussé à intégrer la commission lorsque j'ai rejoint la Communauté de Communes.

**Jérôme** : Cette présentation du PCAET a vraiment créé un déclic ! On nous a présenté une trame correspondant tout à fait à nos attentes, en démontrant tout le travail qu'il restait à mener. Ne siégeant pas au Conseil Communautaire, je participe aux commissions « environnement » en tant qu'invité. Les idées sont diverses, les compétences variées, mais on sent que l'objectif commun est de faire avancer les choses.

**Gilles** : Les réunions de commissions permettent bien sûr de travailler sur des questions territoriales à l'échelle de la C3PF, mais aussi d'échanger des idées très concrètes qui peuvent être mises en place dans nos communes respectives.

Quels sont les objectifs de la journée communautaire de l'environnement ?

**Jérôme** : C'est l'endroit pour faire de la sensibilisation ! On parle d'écologie au sens large. Le défi c'est d'attirer ceux qui ne s'intéressent a priori pas au sujet pour, peut-être, provoquer des prises de conscience et un engagement.

**Gilles** : Tous les ans, la journée de l'environnement est organisée dans une commune différente. C'est donc l'occasion pour les habitants du territoire de découvrir des initiatives locales dont ils n'avaient pas connaissance.

<sup>3</sup> Science et Technologie de l'Industrie et du Développement Durable



## Dossier du Magazine



# Une transversalité Verte



**La protection de notre environnement est au cœur de l'action de la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France.**

Une volonté qui se traduit notamment dans le choix des compétences choisies puisque les élus ont ajouté aux deux compétences environnementales obligatoires dévolues aux communautés de communes (GEMAPI<sup>1</sup> et collecte et traitement des déchets), une compétence optionnelle (protection et mise en valeur de l'environnement) et une facultative (aménagement et entretien de liaisons douces et de voies vertes).

La décision de signer un Contrat d'Objectif Territorial (COT) avec l'ADEME (Agence de la transition écologique), en plus de la mise en place obligatoire du PCAET<sup>2</sup>, démontre l'intention des élus locaux de se saisir du sujet.

Le changement climatique impacte tous les aspects de notre vie, c'est pourquoi la transition écologique de notre territoire doit être abordée de façon transversale. De fait, toutes les commissions et tous les services intercommunaux doivent participer aux réflexions et agir dans leur domaine respectif.

Notre territoire est riche en diversité (forêts, cours d'eau, zones humides, terres agricoles...). La C3PF prend part à la préservation de cet environnement, à la fois pour protéger les espèces animales et végétales qui le composent mais aussi pour sa population et son cadre de vie.

Dans ce dossier, nous vous proposons de découvrir une partie des actions menées en matière d'environnement et d'écologie.

<sup>1</sup>GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

<sup>2</sup>PCAET : Plan Climat Air-Energie Territorial



# L'ENVIRONNEMENT à Carnelle Pays-de-France



**Jean-Noël Duclos**, vice-président à la Transition écologique et au PCAET

“Après une phase d'études et de diagnostic, débutée en novembre 2019 avec le Plan Climat-Air Energie, puis une longue étape de définition des objectifs stratégiques, nous entrons pleinement en action !

En mars 2023, la signature du Contrat d'Objectif Territorial (COT) a permis de décliner les objectifs déjà définis dans le PCAET en actions précises et concrètes. Il s'agit maintenant de poursuivre la mise en œuvre qui avait déjà commencé.”

**Jean-Marie Bontemps**, vice-président à l'Environnement et à la GEMAPI

“Au-delà des documents administratifs qu'on nous impose et des grandes idées théoriques, notre volonté est de réaliser des actions concrètes et visibles. En rendant compte de ces actions et de leur impact positif, nous espérons démontrer l'intérêt de poursuivre nos efforts collectifs.

Si la lutte contre le dérèglement climatique est notre principale préoccupation, l'amélioration et la préservation de la qualité de vie de chacun, et surtout des générations futures, est une motivation essentielle.”



## Le PCAET : qu'est-ce-que c'est ?

Le Plan Climat Air-Energie Territorial est un outil de planification issu de la loi de la transition énergétique pour la croissance verte. Les intercommunalités de plus de 20 000 habitants ont l'obligation d'élaborer un PCAET.

Cet outil vise à renforcer le rôle des collectivités territoriales dans la lutte contre le changement climatique. En passant toutes les décisions politiques au filtre « climat énergie », la cohérence entre les actions territoriales s'en trouve améliorée.

## Un COT pour concrétiser

Signé avec l'ADEME (Agence de la transition écologique), le Contrat d'Objectif Territorial (COT) est un dispositif facultatif et complémentaire au PCAET.

Pour favoriser la transition écologique des territoires, le COT prévoit un cadre méthodologique laissant toutefois une liberté d'action, ainsi que le versement d'une subvention, en partie conditionnée par l'atteinte des objectifs fixés.

En juin, la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France a procédé à l'élaboration de son plan d'action issu d'ateliers entre les différentes parties prenantes.





# Économie Circulaire

Consommer plus durablement en limitant la surconsommation et le gaspillage des ressources, diminuer la production de déchets

## DES ACHATS PLUS RESPONSABLES

La loi de finances 2024 instaure l'obligation pour les collectivités territoriales de plus de 3 500 habitants de se doter d'un « budget vert », c'est-à-dire d'un document précisant l'impact du budget de la collectivité sur la transition écologique. Distinguer les dépenses en fonction de leur impact (fa-

vorable ou non) sur l'environnement permet de mieux identifier les marges de progression et ainsi tendre vers une démarche globale visant à s'interroger systématiquement sur l'impact d'un achat.

**L'objectif : développer une politique d'achat plus responsable à l'empreinte carbone la plus faible possible.**

En pratique, cela consiste à rationaliser, encore un peu

plus, les dépenses, privilégier les achats durables ou se tourner vers des alternatives écologiques (produit de seconde main, recyclé...). Pour mettre en œuvre cette démarche à la **Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France**, Marie-Hélène Bezelga, responsable du service Finances, et Sophie Lainé-Martins, responsable du service Environnement, participeront en novembre prochain à une formation « budget vert ».



# L'ENVIRONNEMENT

## à Carnelle Pays-de-France

### MUTUALISATION DES MOYENS

Mutualiser les moyens humains et matériels, c'est évidemment faire des économies mais aussi limiter leur impact sur l'environnement. C'est notamment l'objectif avec le ramassage des dépôts sauvages dans les petites communes de notre intercommunalité.



Ramassage d'ampleur à Mareil-en-France

L'assistance des services techniques de la **Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France** permet aux communes de moins de 1 000 habitants de traiter rapidement les dépôts sauvages de leur territoire.

Suite à l'opération de résorption de véritables décharges à ciel ouvert menée en 2023 à Mareil-en-France et Villiers-le-Sec, des caméras de surveillance, financées par la Communauté de Communes avec l'aide du Département du Val d'Oise, de la Région Ile-de-France et de l'État, ont été installées. L'installation de barrières agricoles a également permis de limiter l'accès aux chemins, lieux de prédilection pour les dépôts sauvages, tout en permettant le passage des cyclistes et des agriculteurs.

En 2023, les deux agents des services techniques communautaires ont réalisé 15 interventions de ramassage, représentant 67m<sup>3</sup> de déchets et 96 heures de travail.

### RÉEMPLOI

Plusieurs actions de réemploi permettant d'offrir une seconde vie aux objets sont déjà appliquées au sein des services de l'intercommunalité et d'autres mesures sont en projet.

### PÔLE CULTUREL : DONNER UNE SECONDE VIE AUX LIVRES "DÉSHÉRÉS"

Dans les bibliothèques, le « désherbage » consiste à retirer des rayons les livres datés, plus assez pertinents, peu empruntés ou encore trop abîmés permettant ainsi de laisser la place matérielle à de nouveaux ouvrages. Mais la vie de ces livres ne s'arrête pas là ! En fonction de leur état, ils sont donnés à la librairie d'occasion Ammareal - qui reverse une partie de son chiffre d'affaires à des associations caritatives - ou recyclés par des organismes spécialisés.

### ÉCHANGES ET DONS ENTRE COLLÈGUES

Depuis quelques mois, plusieurs initiatives de réemploi ont vu le jour au sein du personnel communautaire.

Étagère à livres, armoire à dons ou encore dressing éphémère... les agents offrent une deuxième vie aux objets dont ils ne se servent plus, mais encore en bon état, et font le bonheur de leurs collègues. Les objets et vêtements qui ne trouvent pas preneur parmi nos personnels sont donnés à des ressourceries ou des associations caritatives.



Dressing éphémère entre agents



# Rénovation énergétique

Rénover les habitations et les bâtiments professionnels pour limiter les consommations et réduire les dépenses énergétiques

## POUR LES PARTICULIERS

À la suite de la campagne thermographique menée au dessus de vos pavillons, la **Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France** a organisé une réunion publique sur la rénovation énergétique le samedi 27 avril, à Luzarches.



ter à plusieurs conférences sur la rénovation énergétique de leur habitation.

Un temps d'échange avec les intervenants et quatre entreprises du territoire a ensuite permis aux participants de prendre conseils et renseignements auprès des professionnels.

## PERMANENCES VAL D'OISE RÉNOV'

Si vous êtes intéressé par la rénovation énergétique de votre logement, n'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès de SOLIHA<sup>1</sup>

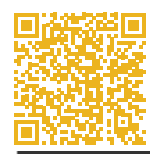
et l'ADIL<sup>2</sup> lors des permanences dédiées.

Le dispositif pour la rénovation énergétique de votre logement "Val d'Oise Renov'" propose à tous les habitants de la **Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France** des permanences gratuites à la Bibliothèque de Luzarches, au Domaine de la Motte. Les trois dernières permanences de l'année :

- Lundi 25 oct. et 25 nov. 2024 14h à 17h (ADIL95)
- Lundi 4 novembre 2024 14h à 17h (SOLIHA)



Lire l'article complet



Prendre RDV

<sup>1</sup> Solidaire pour l'habitat · <sup>2</sup> Agence départementale d'information sur le logement



# L'ENVIRONNEMENT

## à Carnelle Pays-de-France

### POUR LES PROFESSIONNELS

#### Accompagner les acteurs économiques dans leur transition énergétique

La **Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France** a lancé une grande opération d'accompagnement à la transition énergétique pour les artisans, commerçants et entrepreneurs du territoire.

Cet accompagnement répond à plusieurs objectifs : aider les entreprises du territoire à faire des économies d'énergie et donc soutenir leur croissance, mais aussi limiter l'impact écologique de leur activité économique, parfois très énergivore en fonction des secteurs.

! Dès février 2023, les copropriétés ont été sensibilisées à l'occasion d'une réunion organisée à Montsault.

### UNE CAMPAGNE DE THERMOGRAPHIE

Ce projet, mené conjointement par les services Développement économique et Environnement, a commencé par une phase de rencontres avec les gérants d'entreprises pour leur présenter le projet de campagne de thermographie en partie financé par la C3PF.

Cette opération, qui s'effectuera en fin d'année 2024, permettra aux professionnels d'évaluer l'efficacité énergétique de leurs locaux et d'envisager les travaux de rénovation nécessaires.

### UN SALON DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Lundi 23 septembre à Baillet-en-France a eu lieu le premier Salon de l'efficacité énergétique des entreprises, destiné aux entrepreneurs du territoire.

Au programme : rencontre avec des partenaires institutionnels, des organismes d'accompagnement, des professionnels du bâtiment et de la rénovation, conférences et ateliers sur la consommation énergétique et le climat.







# Biodiversité

Protéger la biodiversité pour maintenir l'équilibre des écosystèmes

**Pour favoriser la biodiversité, la Communauté de Communes a pris plusieurs mesures, notamment pour que la gestion du Domaine de la Motte soit la plus respectueuse de l'environnement possible.**

Depuis 2017, les pelouses du siège de la Communauté de Communes sont principalement entretenues par un troupeau de moutons. En limitant l'usage d'appareils

motorisés, l'éco-pâturage permet de diminuer drastiquement l'impact carbone de la tonte. C'est aussi une méthode permettant de maintenir une flore diversifiée.

De plus, la grande variété de plantes fleuries qui agrémentent le Domaine a été soigneusement choisie : essences locales et vivaces, très peu consommatrices d'eau, persistantes... En plus d'égayer les extérieurs, ces plantes attirent de nombreux insectes.

En septembre d'ailleurs, 5 ruches ont été installées au Domaine de la Motte dans

l'objectif de soutenir la population d'insectes pollinisateurs. L'apiculteur partenaire se charge d'entretenir les ruches, d'en récolter le miel et de veiller au bien-être des abeilles.

Au printemps, les agents communautaires ont retourné un petit coin de terrain pour y installer un potager partagé. Réservé aux employés, ce petit jardin a accueilli des framboisiers, des fraisiers, des plans de tomates, des pieds de courgettes et de haricots, mais aussi des fleurs et des plantes aromatiques. La première saison a été productive, encourageant les équipes à poursuivre ce jardin.



Potager des agents au Domaine de la Motte



# L'ENVIRONNEMENT à Carnelle Pays-de-France



## Mobilités douces

Encourager l'usage du vélo comme moyen de transport à faible émission de carbone



Afin d'inciter ses agents à des modes de déplacement plus respectueux de l'environnement, la Communauté de Communes attribue une prime aux agents qui covoiturent ou utilisent leur vélo au moins 100 jours dans l'année.

Le Schéma Départemental prévoit la création d'une piste cyclable entre Fosses et Luzarches créant ainsi une liaison avec nos voisins à l'est.

La Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France avait de son côté lancé une étude en 2020. Objectif : relier les gares du territoire par des voies douces pour inciter à une utilisation accrue du vélo et du train. Le projet, dont le coût avait été estimé à 14M€ (un investissement considérable pour la Communauté de Communes) avait été provisoirement suspendu.

Fin 2023, le dossier est relancé et plusieurs réunions ont déjà eu lieu avec les communes du territoire. Sur la base de l'étude originelle et des plans initiaux, l'idée est de limiter les investissements en employant les nombreux chemins ruraux préexistants. Afin d'identifier ces voies cyclables, des panneaux directionnels seront installés.

Des aménagements seront néanmoins nécessaires pour créer un maillage complet et pertinent. Les investissements seront réalisés par tranche sur 2025 et 2026 selon les résultats obtenus dans la recherche de subventions et les inévitables contraintes budgétaires.



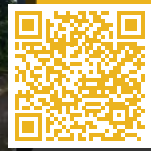
Abri vélos à la gare de Montsault

### Abris à vélos à proximité des gares

Île-de-France Mobilités a entrepris de mettre en place, à proximité des gares du Val d'Oise, des abris à vélos sécurisés, utilisables gratuitement avec un abonnement annuel Navigo.

À la halte-gare de Villaines-sous-Bois, la Communauté de Communes de Carnelle Pays-de-France a permis à IDF Mobilités d'installer l'un de ces abris sur un terrain communautaire.

À Montsault, Belloy-en-France, Viarmes et Seugy, les abris sont en service depuis cet été.



En savoir +





# L'information en bref

Revue des actualités intercommunales



+ d'infos

## Achat groupé d'énergies (électricité 100% verte et gaz naturel)

*Réduire le coût de ses factures d'électricité et de gaz, c'est possible grâce au groupement d'achat entre voisins. En partenariat avec Eco-digo, la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France vous propose d'accéder à des tarifs négociés.*

La Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France organise son premier achat groupé d'énergies pour permettre à ses habitants et petites entreprises du territoire de réaliser

des économies sur leurs factures d'énergies. « Voici un résultat concret et positif du regroupement de nos 19 communes et du travail des élus et agents de la Communauté de Communes, au service de tous : un coup de pouce au pouvoir d'achat et une sensibilisation aux consommations énergétiques ! » Michel Mansoux, vice-président en charge de la mutualisation

### 150€ d'économie en moyenne

Grâce à cette opération, entièrement gratuite pour les habitants, les ménages du territoire pourraient bénéficier d'une économie moyenne de 150€ par an

sur leurs factures d'énergie.

### Pré-inscription gratuite jusqu'au 31 octobre 2024

Les habitants et petites entreprises du territoire intéressés sont invités à se pré-inscrire gratuitement et sans engagement jusqu'au 31 octobre 2024 à l'achat groupé sur : [carnelle-pays-de-france-energie.fr](http://carnelle-pays-de-france-energie.fr) ou au 01 85 52 18 81.

La pré-inscription est simple et rapide, il suffit de se munir de sa dernière facture d'électricité et/ou de gaz pour compléter le formulaire.





## • L'INFORMATION en bref.



Consultez l'évolution des travaux sur la page "Carnet de chantier" sur le site internet

### Carnet de Chantier

#### Un Tiers-Lieu inclusif à Villaines-sous-Bois

*La Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France a fait l'acquisition de deux parcelles sur le territoire de Villaines-sous-Bois, à proximité immédiate de la gare SNCF ; le projet vise la création d'un tiers-lieu multi-activités et inclusif adossé à un nouveau parking paysager.*

Ce projet ambitionne de devenir un endroit phare du Département, à la fois lieu de travail mais aussi de rencontres intergénérationnelles favorisant l'inclusion de tous.

#### Importante subvention du Département du Val d'Oise



Dans le cadre du Fonds Val d'Oise Territoires (volet 2), le Département a voté, le 22 mars dernier, le versement d'une importante subvention de

3,45 millions d'euros dans la construction du Tiers-Lieu et l'aménagement de son parking.

« Au-delà des valeurs partagées du bien vivre ensemble, cet espace apportera un service à tous et a vocation à devenir un pôle d'attractivité certain pour les Valdoisiers », souligne Marie-Christine

Cavecchi, Présidente du Département du Val d'Oise.

Une participation essentielle, qui valide le caractère départemental de ce projet inédit et novateur.

Le projet a également reçu le soutien de l'État avec plusieurs attributions de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) représentant un montant total de 915 508 €.



#### Concours d'architecte clôturé

Le concours d'architecte, lancé en début d'année, a récolté 71 candidatures attentivement étudiées par notre jury de concours constitué d'élus renforcé par le CAUE95<sup>1</sup> et l'ordre des architectes. Le cabinet *B PLUS B* est le lauréat qui donnera vie au projet.

#### Carnelle Pays-de-France est sur LinkedIn !

En début d'année, la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France a ouvert une page LinkedIn.

La présence de la Communauté de Communes sur ce réseau professionnel a pour objectif d'entretenir et de développer les relations avec les acteurs écono-

miques du territoire, de promouvoir les actions et les projets intercommunaux auprès de partenaires économiques et institutionnels, de diffuser largement les offres d'emploi et de faciliter les recrutements.

Retrouvez nos actualités en matière d'emploi, de développement économique, de développement durable... et bien plus !

Suivez notre page LinkedIn



<sup>1</sup> Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Val d'Oise



## Réhabilitation de la mare de Villiers-le-Sec

La Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France et le Parc Naturel Régional accompagnent le village de Villiers-le-Sec dans la réhabilitation de sa mare en lui apportant une assistance technique et administrative.

Patrimoine historique et remarquable de la commune, la municipalité souhaite, depuis plusieurs années, restaurer cette zone humide, essentielle à la biodiversité, mais aussi offrir un espace de détente aux habitants et un outil pédagogique pour l'observation des écosystèmes.

En 2020, une étude réalisée en partenariat avec le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France, a permis d'évaluer l'état de la mare et de déterminer les possibilités d'aménagement. Avant l'exécution des travaux de réhabilitation écologique, il est apparu rapidement que les berges devaient être renforcées.

Après vidange et curage de la mare, les travaux de consolidation des berges ont commencé en septembre.

## Arrivées et départs au sein de l'intercommunalité

En mars dernier, Michel Lavalard, notre responsable technique et d'exploitation partait pour une retraite bien méritée. Arrivé en août 2020, il a mené d'importants dossiers comme l'installation du siège de la Communauté de Communes au Domaine de la Motte, la réhabilitation de la mare de Villiers-le-Sec et a grandement participé à l'élaboration du projet de Tiers-Lieu à Villaines-sous-Bois. Nous profitons de ce numéro des Feuilles de Carnelle pour lui souhaiter à nouveau une excellente retraite !

Le poste est maintenant assuré par Emilio Hernandez, à qui nous souhaitons la bienvenue !

Nous souhaitons également la bienvenue à Elena Oliveira qui reprend le poste d'apprentie au sein du service communication, et une bonne continuation à Léane Viaud qui poursuit ses études en journalisme.

Et enfin, bienvenue à Luna Rodrigues qui, à la suite de son stage auprès des services Développement économique et Environnement, poursuit son cursus à la Communauté de Communes en apprentissage.



115 142,83€  
(29,33%)



112 121,21€  
(28,58%)



72 422€  
(18,45%)



92 791,83€  
(23,64%)

Coût total de l'opération hors taxe : 392 568 €



## • L'INFORMATION en bref •

### Accueil des gens du voyage

*Depuis 2017, l'aménagement, l'entretien et la gestion de l'habitat des gens du voyage incombent aux intercommunalités. Sur le territoire de la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France, le nouveau Schéma départemental d'accueil des gens du voyage, paru en février 2022, prescrit la création de 16 emplacements en aire d'accueil et de 20 places en terrains familiaux locatifs.*

En février 2024, la Communauté de Communes a obtenu un allongement du délai de réalisation, le portant jusqu'en février 2026. En cas de non-accomplissement du Schéma à cette date butoire, le Préfet a la possibilité d'en imposer l'exécution sur un terrain (ou plusieurs) qu'il aura désigné(s). Par ailleurs, passé cette date, l'État n'accordera plus de subvention pour réaliser les travaux. C'est pourquoi il est impératif de se saisir du sujet, afin d'en maîtriser tous les enjeux.

#### Point d'étape

La Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France, en collaboration avec les communes, étudie les candidatures de terrains adaptés.

L'objectif : créer deux aires d'accueil de 8 places chacune, ainsi que deux petits ensembles de terrains familiaux destinés aux ménages en voie de sédentarisation.

#### Aires d'accueil

Les aires d'accueil sont des emplacements prévus pour les familles qui résident dans leurs caravanes. La durée du séjour est de 3 mois maximum (renouvelables), les consommations d'eau et d'électricité sont à la charge du locataire et des frais locatifs par emplacement sont fixés par l'intercommunalité.

#### Terrains familiaux locatifs

Les terrains familiaux sont destinés aux ménages en voie de sédentarisation. Chaque terrain comprend deux places permettant le stationnement de caravanes et une construction comprenant des toilettes et une salle de bains. Les locataires signent un bail de 3 ans renouvelable et s'engagent à occuper le terrain au moins 6 mois par an.

### Exposition « Luzarches dans l'objectif »

L'exposition photos « Luzarches dans l'objectif » est actuellement visible à la Maison de l'Environnement de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle jusqu'à la fin de l'année 2024.

Repérage, choix des angles, travail en lumière naturelle et recherches historiques, cette collaboration entre le Photo Club de Luzarches, l'Office de Tourisme du Grand Roissy et la ville de Luzarches reflète la volonté de la commune de mettre en valeur son histoire locale. 22 clichés ont été soigneusement sélectionnés par un jury.

+ d'infos



# Agenda du territoire

1<sup>er</sup> novembre 2024

## JAM SESSION

**Montsoul** · Salle Polyvalente · 20h  
*Tous les premiers vendredis du mois  
d'octobre à juin*

10 novembre 2024

## THÉÂTRE DOM JUAN, MOLIÈRE

**Montsoul** · Salle Polyvalente · 16h  
*Adhérents : 25€, non-adhérents : 30€*

16 novembre 2024

## LES APRÈM' CONTES

**Montsoul** · Bibliothèque intercommunale ·  
16h - 17h

17 novembre 2024

## 9<sup>E</sup> SALON DU VINYLE

**Belloy-en-France**

21 novembre 2024

## CABARET DU BEAUJOLAIS

**Viarmes** · Salle St Louis · 20h  
*Dîner-spectacle*

23 novembre 2024

## ÉLECTION DE MISS EXCELLENCE

**Montsoul** · Salle Polyvalente · 19h  
*Adultes : 15€, enfants -12 ans : 10€*

29 & 30 novembre 2024

## CONCERT : GOLDMAN ENSEMBLE

**Montsoul** · Salle polyvalente · 20h30

30 novembre 2024

## LES APRÈM' CAFÉ PHILO

**Luzarches** · Bibliothèque intercommunale ·  
16h - 18h  
*"Faut-il douter de tout ?" Initiation à la  
pensée de Thomas Reid*

30 novembre 2024

## THÉÂTRE : LA BONNE ADRESSE

**Luzarches** · Salle Blanche Montel · 21h  
*luzarches@grand-roissy-tourisme.com*  
*Prix d'entrée : 10€ adultes | 5€ -12 ans*

7 décembre 2024

## LES APRÈM' CONTES

**St-Martin-du-Tertre** · Bibliothèque ·  
16h - 17h

9 au 13 décembre 2024

## CHALET DE NOËL

**Villaines-sous-Bois** · Parc de la Mairie ·  
16h30 - 20h  
*Ambiance musicale le 13 décembre*

18 et 21 décembre 2024

## IL ÉTAIT UNE FOIS NOËL

**Luzarches · Montsoul · Viarmes**  
Bibliothèques · *Histoires pour les 2 à 5 ans,  
atelier créatif boules de Noël, Spectacle  
"Loups de Noël, et autres histoires d'hiver"  
(dès 3 ans). Réservations au  
01 34 71 21 20 ou biblio@c3pf.fr*

21 décembre 2024

## LES APRÈM' CONTES

**Montsoul** · Bibliothèque intercommunale ·  
16h - 17h

25 janvier 2025

## RÉCITAL "PIANO, PAS DE PANIQUE"

**Viarmes** · Salle St Louis · 20h30  
*Agnieszka Ufniarz · Adultes : 10€,  
-18 ans : 5€*



: événement organisé par  
la Communauté de Communes